

PAIEMENT DE L'ACOMPTE

Quelle que soit la formule choisie, un acompte doit être versé par carte de crédit, chèque bancaire en euros ou virement bancaire.

Le montant de l'acompte est de :

- ⇒ 153 € pour les citoyens de l'Union Européenne
- ⇒ 50% du total des frais de cours pour les non ressortissants de l'Union Européenne.

Par carte bancaire

NOM : _____

Prénom : _____

Date de début des cours (jj/mm/aaaa) : _____

- VISA
- EUROCARD
- MASTERCARD

Carte n° : _____

Au nom de : _____

Date d'expiration : _____

Noter ici les 3 derniers chiffres figurant au dos de la carte : _____

Montant à débiter sur la carte : _____

Signature :

Ou par virement bancaire

IMPORTANT

Une confirmation de transfert précisant le nom du participant au cours doit nous être envoyée par mail. Veuillez noter que les frais bancaires sont à votre charge.

Nom de la banque BPO Banque Populaire de l'Ouest 8 rue Saint-Saëns 29200 Brest 08.99.70.32.38		Compte détenu par : CCI Métropolitaine Bretagne Ouest Place du 19ème RI CS 63825 – 29238 Brest Cedex 2		
RIB				
Code banque	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB	Domiciliation
13807	00561	09319488054	65	BPO BREST CENTRE
IBAN FR76 1380 7005 6109 3194 8805 465			BIC CCBPFPPNAN	

Renvoyer ce document une fois complété à : info@ciel.fr